

sant cette heresie , Messieurs Boileau & de la Rocque , que les Chinois avoient esté Pelagiens , (c'est le P. le Comte qu'ils ont voulu dire) M. Boileau au nom des Deputez , que la doctrine des Propositions renver- soit la Croix de Jesus Christ.

Si ces Messieurs supposoient que les Chinois eussent eu des secours de graces pour connoistre & servir le vrai Dieu, comme il faut avouer que les Ninivites en ont eu, pourroient- ils avancer que le P. le Comte au- roit voulu renverser la Croix de Je- sus Christ par tout ce qu'il a dit ? Bien loin de cela, tant de Chinois sauvez, aussi bien que plusieurs Ninivites, par les merites futurs de Jesus Christ, & par consequent par la vertu de la Croix, en releveroient encore l'éclat. Tout cela suffit à la verité, dis je à mon Docteur, pour faire sentir de quoi il est question à un homme ha- bile comme vous, & qui est au fait : mais vous m'avouerez que cela ne suffit pas pour le commun des gens, & que pour instruire le public en ces sortes de matieres, il faut parler plus

nettement. J'en conviens, dit-il, & on le fait aussi autant que l'on peut: mais dans les circonstances presentes plusieurs raisons obligent d'en user autrement. Car premierement entre les Promoteurs de la Censure, il y en a beaucoup qui sont bien aises que le public croie les propositions condamnées dans le sens qui se présente d'abord, afin qu'il ne paroisse pas que Dieu ait voulu sauver tant de gens; & en 2. lieu si l'on avoüoit clairement, que pour condamner les Jesuites on leur fait penser ce qu'ils ne disent pas, ils crieroient à l'injustice & feroient un bruit effroyable.

Voilà, Monsieur, une digression plus longue que je n'avois pretendu la faire, je crois que vous ne la jugerez pas inutile, si cependant elle vous avoit un peu ennuié, voici de quoi vous dédommager.

Le P. Besancenot Bernardin opina après le P. Frassen. Il se mit d'abord en devoir de lire un petit cahier qu'il avoit entre les mains, on crut qu'il n'en usoit ainsi que pour soulager sa memoire, & on n'en fut pas surpris; mais on le

fut extrêmement quand on l'eut entendu lire ces paroles, *Tout ce qui ne se fait point par amour de Dieu, il faut nécessairement qu'il vienne de la cupidité.* On reconnut la première des propositions erronées de M. Boileau que les Jesuites ont ramassées dans leur parallele, & on s'apperceut que le bon Pere lisoit le Parallele même. Il est faux, dit il en suite d'un ton de Docteur, que celui qui n'agit pas par la Charité, agisse par la cupidité; car si cela estoit, il n'y auroit plus ni crainte ni esperance Chrétienne. On ne sçait si le bruit confus qui s'éleva alors dans l'Assemblée troubla un peu le Docteur opinant. Car quittant l'ordre du parallele, & omettant les propositions suivantes, il vint à celle où M. Boileau dit, *qu'il résulte de la discipline une turpitude horrible & odieuse devant Dieu.* Comment oset-on parler de la sorte, dit là dessus le Docteur? L'usage de la discipline est tres saint, & nous avons dans une de nos Abbaïes un morceau de la discipline dont se servoit S. Louis Roy de France. La Faculté doit sans doute

doute condamner de telles propositions, & obliger l'auteur à les retracter. A ces mots on ne put se contenir, & ce fut des éclats de rire redoublez que les plus graves Docteurs se crurent permis dans une semblable occasion. Il n'y eut du tout que le Bernardin, & M. Boileau, qui ne rirent point. Celui-cy sortit mesme de l'assemblée pour ne pas voir rire les autres. Quand le bruit fut appaisé, Mr le Syndic dit au P. Bezancenot qu'il ne s'gissoit pas de M. Boileau. Cela est cependant dans le papier qu'on m'a apporté repondit le Pere, & je ne voy pas pourquoy on rit, car de telles propositions meritent bien d'occuper l'Assemblée. Enfin on lui persuada avec bien de la peine, qu'il étoit uniquement question des propositions qui regardent l'ancienne Religion des Chinois, & il dit que ces propositions ne contenoient point d'autre doctrine que celle de plusieurs livres imprimez de puis long-tems, & approuvez, entre lesquels il cita l'histoire de la Chine par Pelletier, & qu'ainsi ces propositions ne meri-

toient pas d'estre censurées.

Mr. Boucher Curé de S. Nicolas prit la parole après le Pere Besancenot, & dit que pour opiner sur la matiere presente il n'avoit consulté que ses Livres, & son Crucifix, & qu'il alloit dire devant Dieu ce qu'il pensoit des propositions, quoiqu'il jugeât que la Faculté eût bien mieux fait d'en laisser le jugement au S. Siège, & d'imiter Messieurs de l'Assemblée du Clergé qui avoient refusé de juger en pareil cas. Il ajouta sur ce sujet qu'on ne voioit pas les avocats entreprendre de décider une affaire qui est devant les Juges, & qu'il étoit également surprenant, & qu'on n'eût pas mis en délibération l'opposition de M. Dumas, & qu'on eût cependant inseré dans les Actes de la Faculté que cette opposition avoit esté rejetée. Après cela Mr. Boucher entra en matiere, & montra qu'on ne peut tirer ni de l'Ecriture, ni de la tradition, aucun argument décisif pour prouver que les Chinois n'ont point eu une connoissance surnaturelle de Dieu; qu'on a au contraire tout

sujet de dire qu'ils l'ont eue, & qu'il
 ne peut y avoir ni temerité, ni erreur,
 Belani scandale à le croire. Il dit que
 Moreri, que Collius, que le P. Beur-
 rier Abbé de Ste. Geneviève l'ont im-
 primé, & ce dernier avec l'appro-
 bation du celebre Mr. Grandin, celle
 de Mr. de Meure Docteur de la Fa-
 culté, & premier Superieur des Mis-
 sions étrangères, que Mr. Boileau
 avoit eu tort d'avancer que Collius
 étoit d'un autre sentiment que Mr.
 le Caron, & qu'il ne falloit que des
 vœux pour se convaincre du contraire
 [Mr. Boucher presenta Collius à
 l'Assemblée;] que Mr. de Meaux
 dans son discours sur l'histoire uni-
 verselle, & Mr. Huet dans sa demon-
 stration Evangelique, parlent comme
 Collius, & le P. Beurrier; que selon
 S. Thomas la veritable Religion a
 esté presque par toute la terre avant
 le tems d'Abraham. Que nier cela,
 c'étoit priver la Religion d'un motif
 tres pressant pour la conversion des
 infidelles, & des Chinois en parti-
 culier, qui ont un extrême respect
 pour tout ce qui leur vient de leurs

ancestres ; que si la la Faculté ne jugeoit pas à propos d'avoir quelque égard pour les Missionnaires de la Chine, elle devoit au moins en avoir pour le bien qu'ils y font ; que la Faculté se trouvoit dans des circonstances , où , comme dit le sçavant Gerson , elle devoit aller doucement, *moderato* , & bien peser ce qu'elle avoit à faire ; qu'une censure telle que les députez la demandoient , estoit capable de faire interdire la Religion à la Chine , si cette censure y étoit portée ; que quand un auteur parle de la distribution des graces faites aux Nations , ce terme de *Nations* porte naturellement l'exclusion des Juifs ; que supposé que les Chinois aient connu autrefois un Dieu createur & remunerateur , comme leurs histoires en font foy , il est certain que les fondemens de leur ancienne Religion sont les mesmes que ceux de la nôtre ; & que la réponse que les Missionnaires ont faite là dessus à l'Empereur de la Chine , est conforme aux regles que donne S. Ambroise sur ce passage de S. Luc , *quem dicunt homines esse filium hominis?*

les Indes. Le P. Frassen conclut de tout cela que la vraie Religion avoit pû être & se conserver à la Chine, comme on disoit, & qu'ainsi les propositions ne devoient pas être censurées.

Vous voulez bien, Monsieur, que j'interrompe un moment mon Journal, pour vous faire part d'un éclaircissement sur la matiere presente, lequel je croi devoir vous faire plaisir. Vous vous souvenez de ce que je vous ai mandé dans ma dernière Lettre, d'un des Docteurs qui me donne des Memoires, & de son Systeme. Voulant m'instruire plus amplement sur ce sujet, j'allai le voir il y a quelques jours, & je lui rappellai ce qu'il m'avoit dit, que la Faculté pouvoit justifier le Pere le Comte en prenant ses propositions dans leur vrai sens, & que même elle le devoit, mais qu'elle pouvoit aussi absolument le condamner en donnant à ses Propositions un mauvais sens, auquel on voyoit bien qu'il n'avoit pas pensé. Je ne comprends pas bien cela, ajoutai-je, car

il me semble que les Docteurs des deux partis prennent les Propositions dans le même sens. Cela paroist effectivement ainsi, me répondit-il, & je croi avoir découvert le mystere, le voici.

Que l'Arche de Noé s'estant arrestée après le deluge sur les montagnes de l'Armenie, ce Patriarche ou quelqu'un de ses enfans, ait pénétré de là jusqu'à la Chine, qui n'en est pas loin, & qu'il y ait porté la connoissance du vrai Dieu; que les Chinois ayant la Religion de Noé, ayent rendu à Dieu un culte extérieur & intérieur; qu'ils ayent eu un Temple, le Sacerdoce, le Sacrifice, la foi, l'humilité, la plus pure charité, la sainteté, les miracles; que la Religion se soit conservée pure un certain tems dans toute la Nation Chinoise, qu'après cela elle n'ait plus subsisté qu'en quelques particuliers, lors que la Nation conservoit encore la connoissance & le culte naturel du vrai Dieu, comme les Mahometans le conservent depuis plus de mille ans, & les

Doctes Juifs depuis plus de seize cens ;
 les Pr qu'ainsi la connoissance & le culte
 s. Ca du vrai Dieu surnaturels dans les
 , me siecles les plus proches de Noé,
 décou & naturels dans les siecles suivans,
 s'ellayent duré deux mille ans à la Chi-
 ne : Voila tout ce qu'on peut attri-
 buer au P. le Comte. Or je vous
 répons qu'il y a parmi nous peu
 de Docteurs assez prevenus, ou assez
 peu éclairés, pour croire qu'il y ait
 rien en cela contre la Foi, ni contre
 les bonnes mœurs. L'exemple des
 Ninivites est clair & décisif, & dès
 qu'on accorde les principes de nostre
 Religion avec ce que la foi nous
 enseigne de ce peuple, on les peut
 accorder avec ce que l'histoire nous
 enseigne des Chinois. Si cette hi-
 stoire est sûre ou non, c'est de quoi
 je ne voudrois pas répondre, avant
 que d'avoir examiné ce point un peu
 mieux que je n'ai fait.

Ainsi quand les Partisans de la
 Censure paroissent s'échauffer si fort
 à prouver que les seuls Juifs ont esté
 dans la vraie Religion, malgré des
 faits contraires attestés par l'Ecritu-

re , hors M. Roulland & ses amis ,
 qui sont gens à se faire des princi-
 pes nouveaux , & à ne suivre pas
 toujours les voyes communes , je
 suis persuadé que les autres disent ce
 qu'ils ne pensent pas , & qu'ils ne
 parlent comme ils font , que pour
 cacher leur marche , si j'ose m'expri-
 mer ainsi. Les Docteurs qui sont
 pour les Jesuites , & qui sont gens
 assez ronds pour la plupart , pren-
 nent cela serieusement , & se tuent
 pour prouver à leurs Adversaires ce
 qu'ils savent aussi bien qu'eux. Cela
 me fait rire quelquefois. Vous voyez
 donc bien , me dit mon Docteur ,
 comment la Faculté peut justifier le
 Pere le Comte , & comment en effet ,
 presque tous les Docteurs le justi-
 fient au fond de l'ame. Or voici
 comment on le peut condamner , &
 c'est tout le fin de la Censure. Ce
 Pere n'a pas dit que les Chinois eus-
 sent reçu & conservé la vraie Re-
 ligion , & qu'ils en eussent pratiqué
 les vertus avec le secours de la gra-
 ce ; on suppose donc qu'il a exclus
 ce secours , & c'est en ce sens qu'on

décidera que les Propositions sont impies, scandaleuses, heretiques.

Il est bien vrai que le Pere le Comte n'a rien dit, qui donne lieu de juger, qu'il ait voulu exclure le secours de la grace dans les Chinois; mais on croit cependant avoir droit en quelque sorte de soupçonner pareille chose d'un Jesuite, à cause que ces Messieurs sont communément accusez d'être Pelagiens, ou Semipelagiens au moins. Tout cela est bon, dis je, mais enfin pourquoi fait on des Censures? N'est ce pas pour instruire les peuples & pour les preserver de l'erreur. Quand donc des Propositions sont bonnes dans leur sens naturel, & qu'on les condamne cependant, il semble qu'il faudroit au moins avertir du mauvais sens qu'on y attache, afin de ne pas donner lieu de prendre la verité pour le mensonge. On en a insinué quelque chose, reprit le Docteur, M. Roulland n'a-t'il pas dit que le Livre du Pere le Comte contenoit le pur Pelagianisme; M. Petitpié, qu'il falloit censurer la doctrine de ce Pere comme favori-

sant cette heresie , Messieurs Boileau & de la Rocque , que les Chinois avoient esté Pelagiens , (c'est le P. le Comte qu'ils ont voulu dire) M. Boileau au nom des Deputez , que la doctrine des Propositions renversoit la Croix de Jesus Christ.

Si ces Messieurs supposoient que les Chinois eussent eu des secours de graces pour connoistre & servir le vrai Dieu, comme il faut avouer que les Ninivites en ont eu, pourroient-ils avancer que le P. le Comte auroit voulu renverser la Croix de Jesus Christ par tout ce qu'il a dit ? Bien loin de cela, tant de Chinois sauvez, aussi bien que plusieurs Ninivites, par les merites futurs de Jesus Christ, & par consequent par la vertu de la Croix, en releveroient encore l'éclat. Tout cela suffit à la verité, dis je à mon Docteur, pour faire sentir de quoi il est question à un homme habile comme vous, & qui est au fait : mais vous m'avouerez que cela ne suffit pas pour le commun des gens, & que pour instruire le public en ces sortes de matieres, il faut parler plus

nettement. J'en conviens, dit-il, & on le fait aussi autant que l'on peut: mais dans les circonstances presentes plusieurs raisons obligent d'en user autrement. Car premierement entre les Promoteurs de la Censure, il y en a beaucoup qui sont bien aises que le public croie les propositions condamnées dans le sens qui se presente d'abord, afin qu'il ne paroisse pas que Dieu ait voulu sauver tant de gens; & en 2. lieu si l'on avoit clairement, que pour condamner les Jesuites on leur fait penser ce qu'ils ne disent pas, ils crieroient à l'injustice & feroient un bruit effroyable.

Voilà, Monsieur, une digression plus longue que je n'avois pretendu la faire, je crois que vous ne la jugerez pas inutile, si cependant elle vous avoit un peu ennuié, voici de quoi vous dédommager.

Le P. Besancenot Bernardin opina après le P. Frassen. Il se mit d'abord en devoir de lire un petit cahier qu'il avoit entre les mains, on crut qu'il n'en usoit ainsi que pour soulager sa memoire, & on n'en fut pas surpris; mais on le

fut extrêmement quand on l'eut en-
 tendu lire ces paroles, *Tout ce qui ne
 se fait point par amour de Dieu, il faut
 necessairement qu'il vienne de la cupi-
 dité.* On reconnut la premiere des
 propositions erronées de M. Boileau
 que les Jesuites ont ramassées dans
 leur parallele, & on s'apperceut que
 le bon Pere lisoit le Parallele même.
 Il est faux, dit il en suite d'un ton de
 Docteur, que celui qui n'agit pas par
 la Charité, agisse par la cupidité; car
 si cela estoit, il n'y auroit plus ni
 crainte ni esperance Chrétienne. On
 ne sçait si le bruit confus qui s'éleva
 alors dans l'Assemblée troubla un
 peu le Docteur opinant. Car quit-
 tant l'ordre du parallele, & omettant
 les propositions suivantes, il vint à
 celle où M. Boileau dit, *qu'il resulte
 de la discipline une turpitude horrible
 & odieuse devant Dieu.* Comment
 oset'on parler de la sorte, dit là des-
 sus le Docteur? L'usage de la discipli-
 ne est tres saint, & nous avons dans
 une de nos Abbaies un morceau de
 la discipline dont se servoit S. Louis
 Roy de France. La Faculté doit sans
 doute

hominis ? Que l'Edit de ce Prince en faveur de la Religion , justifie pleinement la conduite de ceux qui l'ont obtenu , & rendroit en même tems la Censure de la Faculté infiniment odieuse ; que quand on veut instruire quelqu'un , il faut commencer par ce qui est moins capable de le rebuter, & qu'ainsi ce qu'on objecte aux Missionnaires Jesuites , de ne proposer pas d'abord aux Chinois les plus hauts mysteres de nostre Religion, est un effet de leur sagesse. M. Boucher finit en disant que les Propositions n'estant ni contre l'Ecriture, ni contre la Religion , ni contre les bonnes mœurs , on ne les pouvoit censurer sans injustice.

M. le Fèvre un des Deputez parla ensuite , & commença son discours par cet endroit du 1. Chap. de Job, où Dieu demande à Sathan s'il a trouvé quelqu'un qui soit semblable à Job. Sathan ne répondit rien , dit le Docteur. C'est une marque, ajouta-t'il , que le Demon n'avoit pas trouvé les Chinois si éclairez , ni si Religieux qu'on dit qu'ils ont esté.

L'heure sonna là dessus , & l'Assemblée fut indiquée au Mercredi suivant.

L'exorde de M. le Fèvre parut tres singulier , & quelqu'un dit fort plaisamment en sortant , que ce Docteur avoit recours au Diable pour faire condamner les Jesuites. Le lendemain de cette Assemblée je me trouvai chez un Abbé de distinction. Quelques jeunes Docteurs qui y estoient , s'y divertirent un peu, & nous divertirent aussi aux depens de leur Maistre le Fèvre. Je ne sçai ce qu'ils ne dirent point sur ce que ce Docteur avoit voulu prouver par le Diable , que les Jesuites avoient tort. On examina de quel poids pouvoit être dans la Faculté l'autorité du Diable , & si les Jesuites n'avoient pas droit de recuser un témoin si décrié pour sa mauvaise foi.

On vint ensuite à l'histoire du Bernardin qui nous réjouit encore plus que tout le reste. Un de jeunes Docteurs nous la raconta d'une maniere tres vive & tres agreable. Il nous representa d'un costé ce bon

Pere le paralelle à la main , exhortant la Faculté à condamner celui dont il lisoit les erreurs , & les sales Propositions , & s'ouïtenant tres serieusement à M. le Syndic que c'étoit pour cela qu'on estoit assemblé ; d'un autre costé il nous representa tous les symptomes & les mouvemens convulsifs de M. Boileau , pendant cette rude operation , c'est ainsi que le jeune Docteur s'exprimoit ; mais tout cela fut peint si naturellement, qu'il n'estoit gueres possible de ne pas éclater de rire à chaque instant. La Compagnie reprit à la fin son sérieux , & ce fut alors que prenant la parole ; cela ne laisse pas , dis-je , d'être un peu fâcheux pour un homme du rang de Mr. Boileau ; ces sortes d'aventures donnent aux gens un ridicule dont on ne se défait jamais. Ce Docteur ne scauroit maintenant avoir prise avec personne , qu'on ne le renvoye incontinent au Bernardin & au paralelle , & n'est ce pas là une chose bien desagréable. Je vous conseille, reprit l'Abbé d'un ton assez sec , de plaindre M. Boileau , vous

seriez le seul , & ses meilleurs amis tombent d'accord qu'il n'a que ce qu'il merite. Dequoi s'est il avisé de faire imprimer des Livres pleins d'ordures , sans parler des erreurs qui y sont ? Est il permis à un Docteur , à un Prêtre , de penser & de s'exprimer comme il fait ? Encor si après cela il avoit pû se tenir en repos , & n'attaquer personne. Quand on a tout à craindre pour soi , y a t'il de la discretion à se faire chef de Parti pour faire condamner les autres ? M. Boileau a t'il pû se persuader que les Jesuites lui feroient grace sur ses ouvrages en même tems qu'il les pousseroit à toute outrance ? On ne prevoit quelquefois pas tout, répondis je. Il est vrai , reprit l'Abbé ; mais M. Boileau a dû prévoir ce qui lui arrive , un homme de merite qui est de ses amis , & qui l'est aussi des miens l'a averti fort serieusement , & plus d'une fois , au commencement de cette affaire , de ne s'en pas mêler , de peur que la Societé ne lui tombât sur le corps. C'est ce même ami , qui après lui avoir fait bien des

reproches sur son *Livre des attouche-
mens impudiques*, où il lui montra
même une infinité de fautes, fit tout
l'imaginable pour l'empêcher de don-
ner au public son Histoire des
Flagellans, jusqu'à la faire revenir à
son insceu de Hollande, où M. Boi-
leau l'avoit envoyée, dans le desespoir
qu'elle pût être imprimée en France.
N'est ce pas là chercher son malheur?
Et un homme après cela est il à
plaindre? Personne n'eut rien à ré-
pondre à des faits si positifs; & on
parla d'autre chose. Je reviens à mon
Journal.

Le Mercredi 1^{er}. jour de Septem-
bre; M. le Fèvre reprit son discours.
On ne doute point qu'il n'eût esté
averti qu'on l'avoit fort plaisanté sur
son passage de Job, car il n'insista
point sur cette preuve. Mais il s'at-
tacha à montrer par le Pere le Comte
même, que les Chinois n'ont eu ni
connoissance ni culte du vrai Dieu.
Il dit donc, que selon ce Pere dans
sa sixième Lettre, un Empereur de
la Chine avoit réglé les Sacrifices
aussi bien que le culte qu'il falloit

rendre à Dieu & aux Esprits inferieurs , & qu'un tel culte ne pouvoit pas être exempt d'erreur & de superstition. Que suivant le même Auteur, une Reine disoit à son mari , qu'il ne devoit point craindre la mort ni les influences du Ciel , qu'elle lui conseilloit de bâtir un Temple inaccessible à ces influences , & qu'y estant tous deux renfermez , ils y feroient plus heureux que les Dieux dans le Ciel. Belle morale , dit là dessus M. le Févre , & qui marque une connoissance de Dieu bien parfaite ! le Docteur ajouta qu'on ne peut connoître Dieu comme il faut , que par revelation , que cette revelation n'a pû estre faite aux Chinois ni par Noé , ni par ses successeurs immediats , mais seulement par Phaleg le cinquième ou le sixième après Noé, au tems duquel la division des Nations a esté faite , que selon le calcul des septante suivi du Pere le Comte, Phaleg n'est venu au monde que 500. ans après le deluge , & qu'ayant eu plus de mille lieues à parcourir avant que d'aller à la Chine , & ayant dû

employer bien quatre cens ans à faire le voyage, l'Empire Chinois n'a esté fondé que 900 ans après le deluge, ce qui renverse entierement le systéme du P. le Comte; que quand même on supposeroit que les Chinois auroient connu Dieu par revelation, & qu'on nommeroit le Prophete de qui ils l'auroient eüe, cette revelation n'auroit pû se conserver parmi eux, puis qu'elle n'a pû se conserver dans la Judée. Mais que le P. Longobardi Jesuite avoit prouvé dans un ouvrage imprimé, que ces peuples ne l'avoient jamais eüe, & que la Societé avoit condamné cét ouvrage au feu, croyant pouvoir ensevelir la verité sous ses cendres.

M. le Févre dit ensuite que ceux qui ont écrit de l'origine des Temples, assûrent que les particuliers n'ont eu que des Autels, que les Payens n'ont pas connu le vrai Dieu, mais seulement les Dieux inferieurs, qu'il faut beaucoup de choses pour bâtir un Temple, que David n'a pû en venir à bout, & que cét avantage avoit esté réservé à Salomon. Le

Docteur conclut de tout cela que les Chinois n'ont ni connu Dieu, ni eu de Temple.

Il ajouta que le vrai culte interieur, consiste dans la Foi, l'Esperance & la Charité, lesquelles on ne peut avoir sans la grace, qu'on ne peut estre sauvé que par Jesus-Christ qui n'a point esté connu des Chinois, que le P. le Comte abuse du nom de Sainteté, & qu'à ces paroles tirées d'une Lettre de Zuingle à François I. *vous verrez dans le Ciel la Vierge; S. Pierre &c. les Hercules, les Scipions, &c.* Ce Pere pouvoit ajouter, *vous y verrez le grand S. Confucius*; les jeunes Docteurs applaudirent en cet endroit, & parurent charmez de la comparaison du P. le Comte avec Zuingle; cela ne déplut pas à M. le Fèvre, qui continuant son discours dit, que 42. Docteurs commis par l'Empereur de la Chine pour interpreter les anciens Livres, n'y ont trouvé aucun vestige de la connoissance du vrai Dieu, & qu'ils ont expliqué *Xamti & Tiën*, du Ciel materiel, que le P. le Comte a tort de se plaindre de l'Auteur du

Journal

Journal des Sçavans , qui rapporte
 que le Pere Verbiest à l'heure de la
 mort , écrivit à l'Empereur de la
 Chine sans lui annoncer Jesus-Christ,
 & que S. Paul n'eût pas écrit de cette
 sorte à Neron , mais qu'il lui eût
 parlé comme il avoit fait à Agrippa,
 que tous ceux qui entendent le Fran-
 çois , conviendront que le terme de
Nations , dont le P. le Comte se sert
 dans la troisième Proposition , mar-
 que aussi bien les Juifs que les au-
 tres peuples de la terre ; enfin que
 la quatrième Proposition parlant des
 points fondamentaux de la Religion
 Chinoise & Chrestienne d'une manie-
 re indéfinie , elle devoit estre enten-
 duë comme si l'Auteur avoit dit , que
 tous les principaux points & tous les
 dogmes considerables de la Religion
 Chrestienne ont esté connus à la Chi-
 ne , & qu'ainsi cette dernière Propo-
 sition devoit encore estre qualifiée , de
conduisant au Deïsme.

Vous aurez sans doute remarqué ;
 Monsieur , ce que Mr. le Fèvre a dit ,
 que les Chinois n'ont pû avoir la
 Foy , l'Esperance , & la Charité sans

la Grace : il suppose donc que le Pere le Comte n'admet point la grace dans les Chinois. Cela justifie bien fort le Systeme de nôtre Docteur.

Je ne crois pas qu'il soit à propos de charger ce Journal de redites : ainsi trouvez bon qu'en vous rapportant le sentiment de chaque Docteur, j'omette ce qu'il me souviendra que d'autres auront dit. J'ai déjà commencé à en user de la sorte, & je serai encore plus exact dans la suite à vous épargner la peine de lire plusieurs fois les mesmes choses, & à moi la peine de les écrire.

Mr. de Berlise parla après Mr le Fèvre, & dit que quoi qu'il fut ami particulier de ce Docteur, il ne pouvoit estre de son sentiment, ni s'empescher de le refuter : qu'au reste les questions presentes estoient trop incertaines de part & d'autre, pour être décidées dans un Tribunal Theologique ; que par tout ce qui s'étoit dit jusqu'alors en Faculté sur cette affaire, il étoit évident que l'opinion du P. le Comte touchant l'ancienne Religion des Chinois regardée comme un pur

Systeme , ne pouvoit estre détruite ;
 ni par l'autorité de l'Ecriture , ni par
 celle des Peres , ni par aucun principe
 de la foy : que dès là l'existence & la
 réalité de ce Systeme estoit devolue
 aux historiens pour en juger , & qu'as-
 surement le P. le Comte gagneroit
 son procez à ce Tribunal , puis que les
 auteurs qui sont de son sentiment ,
 sont en bien plus grand nombre , &
 plus considerables , que ceux qui sont
 du sentiment contraire. Tandis que
 Mr. de Berlise opinoit , je passai par
 la place de Sorbonne , & j'y trouvai
 mon Docteur homme de bien qui sor-
 toit de la Faculté , mais plus content
 que je ne l'avois vû chez mon *Socius*
 où il grondoit si fort contre Mr. de
 l'Estoc. Je suis obligé , me dit il en
 m'abordant , de sortir pour une affaire :
 mais je vous dirai en passant que les
 choses ne vont pas tout à fait , com-
 me s'étoient imaginez certaines gens.
 Ils croioient que la Censure seroit
 portée en deux jours , & que par res-
 pect pour Messieurs Boileau , Roul-
 land , du Pin , & le Fèvre , presque
 tout le monde diroit , *idem sentio cum*

deputatis. Il ne tient qu'à eux de voir maintenant qu'ils se sont trompez. Et au cas qu'ils viennent à bout de condamner les propositions ; on verra au moins de qui vient la Censure , si c'est des Députez & de leur parti , ou bien de la Faculté , car enfin la Faculté dans l'estime des honnestes gens n'est pas cet amas de Docteurs ou passionnez contre la Société , ou qui se laissent mener par ceux qui le font. C'est ce nombre de Docteurs sages , vertueux , habiles , qui jugent sans prévention & sans interest. Mr. continua t'il en s'animant beaucoup . on comptera les voix pour porter la Censure : mais le public les pesera pour juger de l'équité de la Censure ; on mettra d'un costé Mr. Boileau , M. Roulland , Mr. le Fèvre , Mr. du Pin &c. & de l'autre Messieurs Boucher , Mr. le Caron , Mr. d'Etoilly , le P. Frassen , Mr. Berlise qui parle maintenant , & d'autres qui parleront dans la suite on y mettra mesme ceux qu'on a conjuré de ne point parler , & on ne verra point de gens nottez dans ce côté de la balance. *Ponderantur*, Monsieur,

leur, ajouta t'il en me serrant le bras,
non numerantur. Mais adieu, me dit il
 sans me laisser le tems de parler, je
 suis pressé, vous ferez vos reflexions
 à dessus, & je vous dirai le reste une
 autre fois. J'admirai le feu de ce bon
 homme, qui dans le fond n'aime que
 médiocrement les Jesuites : mais qui
 dans cette occasion se passionne en
 leur faveur, parce qu'il voit qu'on
 agit avec passion contr'eux. Revenons
 à Mr. Berlise.

Ce Docteur continuant son dis-
 cours, dit que le Livre du P. Lon-
 gobardi avoit esté brûlé pour de tres
 bonnes raisons rapportées, & approu-
 vées par le P. Sarpetri Dominiquain,
 que le P. de Sainte Marie Franciscain
 assure, qu'on trouve le Symbole de
 la Trinité dans la Philosophie des
 Chinois, que plusieurs Nations avant
 Moyse, de son tems, & après lui,
 avoient eu la connoissance explicite
 du vrai Dieu, & la connoissance im-
 plicite du Messie, M. Berlise le prou-
 va par Saint Thomas, qui dit que
 Noé avec sa famille, & Job avec la
 sienne, ont esté *les Predicateurs de la*

Justice, par Eusebe qui dit que la
 raison renferme la foi en *Jesus-Christ*,
 & porte à le connoître. Par l'exemple
 de Melchisedech, d'Abimelec, des
 Ammonites, des Moabites, & d'au-
 tres dont on avoit déjà parlé. Enfin
 par S. Augustin, qui dans l'Epistre
 102. q. 2. dit que les Livres Saints
 marquoient des hommes, qui du tems
 mesme d'Abraham, croyoient en *Jesus-Christ*,
 lesquels n'estant point de la race
 de ce Patriarche, ni du peuple d'Is-
 raël, & n'ayant point de commerce
 avec ce peuple, ne laissoient pas d'être
 instruits de ce mystere, & qu'ainsi
 il estoit probable que dans les autres
 Nations dispersées dans les différentes
 parties de la terre, il y avoit aussi en
 d'autres hommes éclairés de cette mes-
 me connoissance, quoi que l'Ecriture
 n'en fist pas mention. Le Docteur a-
 jouta que chez les peuples appelez
 Sotes, il y avoit une Loi, qui dé-
 fendoit le larcin, l'incontinence, &
 le culte des Idoles. Il répondit en-
 suite à quelques objections tirées des
 chapitres 11. & 12. de la Sagesse, &
 se tenant à la Proposition de M.

Roulland sur les Ninivites , il dit qu'elle estoit scandaleuse & heretique , & pretendit que ce Docteur en se retractant avoit fait une tres mauvaise application aux Nivites de ce qui est dit dans l'Ecriture , que Dieu eût pardonné à Sodome , s'il y avoit eu quelques Justes. Puis que selon Jonas ch. 4. il y avoit dans Ninive plus de six vingt mille ames qui n'avoient pas offensé Dieu. M. Berlise dit après cela , que ceux qui avoient cité le P. de Rhodes , ne sçavoient pas que ce Jesuite n'a jamais mis le pied dans la Chine , que les Peres Couplet , Trigaut , & Ricci, estoient contraires à M. Boileau , qui les avoit cependant citez pour appuyer son sentiment , & que ce Docteur a qui il avoit offert une conference pour examiner , s'il n'avoit pas cité ces Auteurs à faux , l'avoit refusée. Le Docteur opinant , rapporta ensuite un endroit de Monsieur Lamotte le Vayer , qui parlant de la vertu des Payens , reconnoist que les Chinois ont eu la connoissance de Dieu. Au nom de M. Lamotte le Vayer , M.

du Pin se leva, & dit qu'il ne falloit pas recevoir une telle autorité, & que M. Lamotte le Vayer avoit esté Deïste. Un Docteur prit la parole, & dit en françois, qu'il prenoit le Compagnie à témoin de la calomnie que faisoit M. du Pin, en accusant sans aucun fondement, de Deïsme Monsieur le Vayer Precepteur du Roi (c'est de Gaston frere de Louis XIII. que Monsieur le Vayer a esté Precepteur) Monsieur du Pin vit bien qu'il avoit fait un faux pas, il s'assit tout confus, & ne dit pas un seul mot. Ce silence donna lieu à Monsieur de Berlise d'achever son discours, & il conclud contre la Censure.

Mr. Humbelot parla aprez lui, & commença son discours par un éloge des Missionnaires Jesuites à la Chine, qu'il continua jusqu'à la fin de la séance malgré tout ce qu'on fit pour l'interrompre. M Humbelot meritoit un peu les brocards qu'il essuia de la part des jeunes Docteurs: car pour peu qu'il eût fait d'attention au lieu où il parloit, il eût vû que l'éloge des Jesuites n'estoit point là du tout à sa place.

J'allois finir cette lettre , lors que
 mon ancien *Socius* m'a fait l'honneur
 de me venir voir. J'en ai esté ravi ,
 parce que vous m'avez témoigné que
 c'estoit celui de mes Docteurs , que
 vous aimiez le mieux entendre , c'est
 en effet l'homme le plus droit , & le
 plus judicieux peut estre de la Faculté.
 Il est entré en matiere de lui mesme ,
 & m'a demandé si je sçavois des nou-
 velles des dernieres assemblées. On
 m'a dit , ai-je repondu , que les cho-
 ses vont assez bien , & que les gens
 desinterez font leur devoir. Cette
 affaire peut elle jamais bien aller , m'a
 t'il dit , car que sert il que les gens
 desinterez fassent leur devoir , s'ils
 ne composent pas le plus grand nom-
 bre de la Faculté , & s'ils n'y sont pas
 les Maîtres : tout cela n'est bon que
 pour faire voir l'injustice de la censure.
 Ainsi les Jesuites auront leur compte ,
 & la Faculté sera bien loin du sien.
 Mais, ai-je repris , vous comptez donc
 que les jesuites seront condamnés.
 Assûrement m'a t'il dit , & je n'en
 sçauois douter , estant instruit com-
 me je suis , de tous les mouvemens

qu'on se donne & des ressorts qu'on fait jouïr pour cela. Scachez qu'il n'y a pas un Docteur qu'on ne sollicite pour la censure avec la mesme chaleur, & la mesme perseverance, que s'il s'agissoit de la ruine entiere de la Faculté. Un des Deputez est bien venu me solliciter aussi, & me faire ma leçon. Pour peu que ces Messieurs gagnent de vieux Docteurs, & il est impossible qu'ils n'en gagnent, leur affaire est sûre. Car c'est un vrai ragoust pour la pluspart des jeunes, de condamner les Jesuites. Il seroit, si je l'ose dire, à souhaiter que les honnestes gens pussent en cette occasion se laisser tromper comme quelques-uns, ou trahir leurs sentimens comme d'autres, afin de donner quelque air de justice à la censure, encore ne sçais je si elle pouroit passer, quand elle seroit portée tout d'une voix. Les Deputez eux-mesmes le voient bien, & j'en sçai un des plus ardens assurément qui m'a dit qu'il estoit fâché de s'estre engagé dans cette affaire: malheureusement on est avancé & on ne veut pas avoir la honte de reculer.

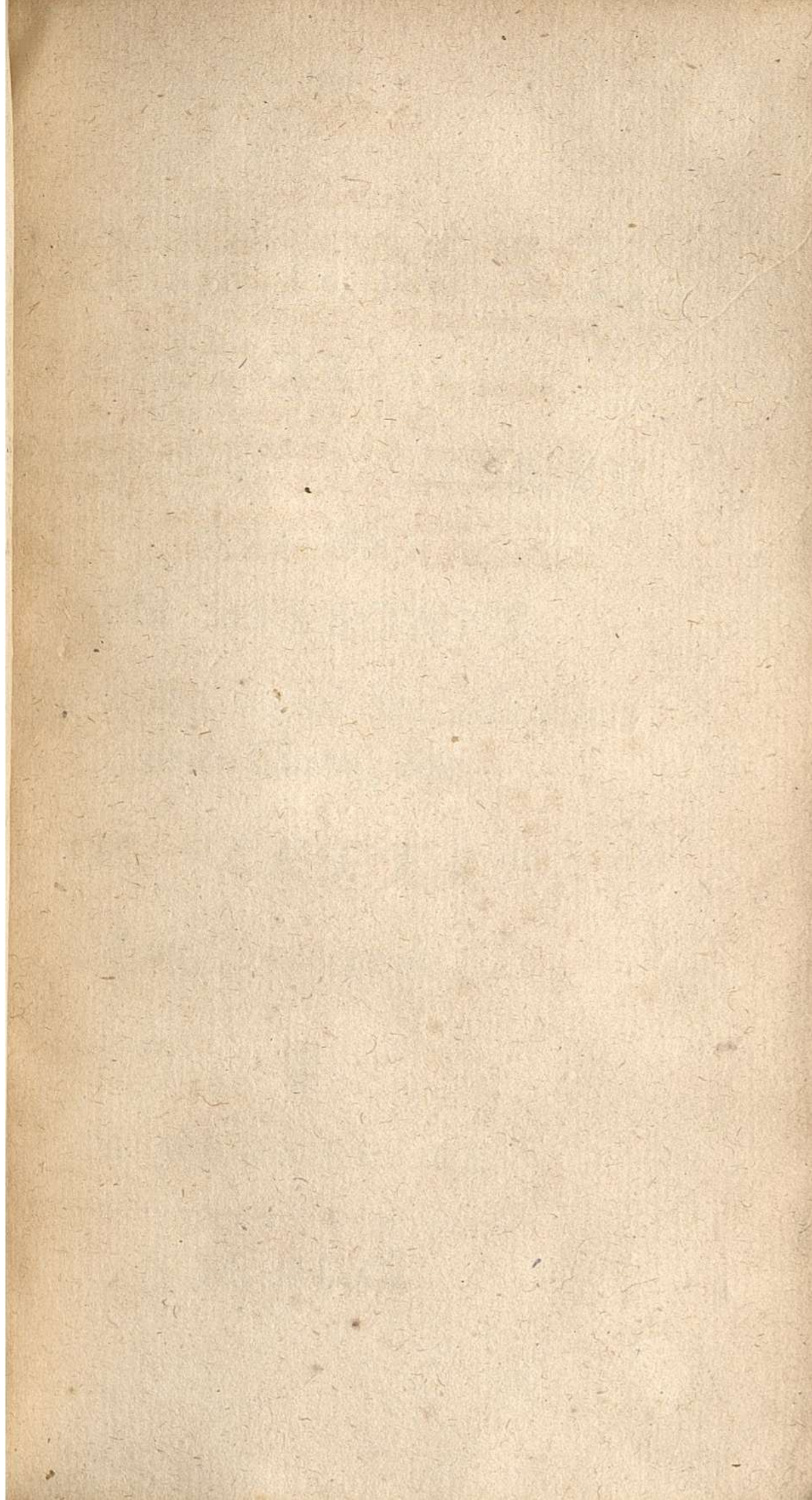
Mais, Mr, ai je repris, n'avoit on pas dit que les Jesuites pourroient bien porter l'affaire au Parlement, & vous faire imposer silence. On l'avoit dit en effet, m'a t'il repondu: mais ne doutez pas que les Jesuites ne nous suivent pas à pas, ils voient que la Faculté procede contr'eux avec beaucoup d'irregularité, & ne s'embarasse gueres de sauver les dehors; que la censure qu'on prepare sera infailliblement outrée; n'ont ils pas sujet de croire que cela mettra le public de leur côté; & qui sçait s'ils ne souhaiteroient pas peut estre qu'une injustice un peu criante put les mettre dans la suite à couvert de nos plus justes Jugemens? Mon *socius* me confirma en suite le Systéme du Docteur aux memoires. Mais je n'ai pas le tems de vous mander à l'heure qu'il est ce qu'il m'a dit sur ce sujet. Ce sera pour ma premiere lettre que je commencerai par là. Je suis, &c.

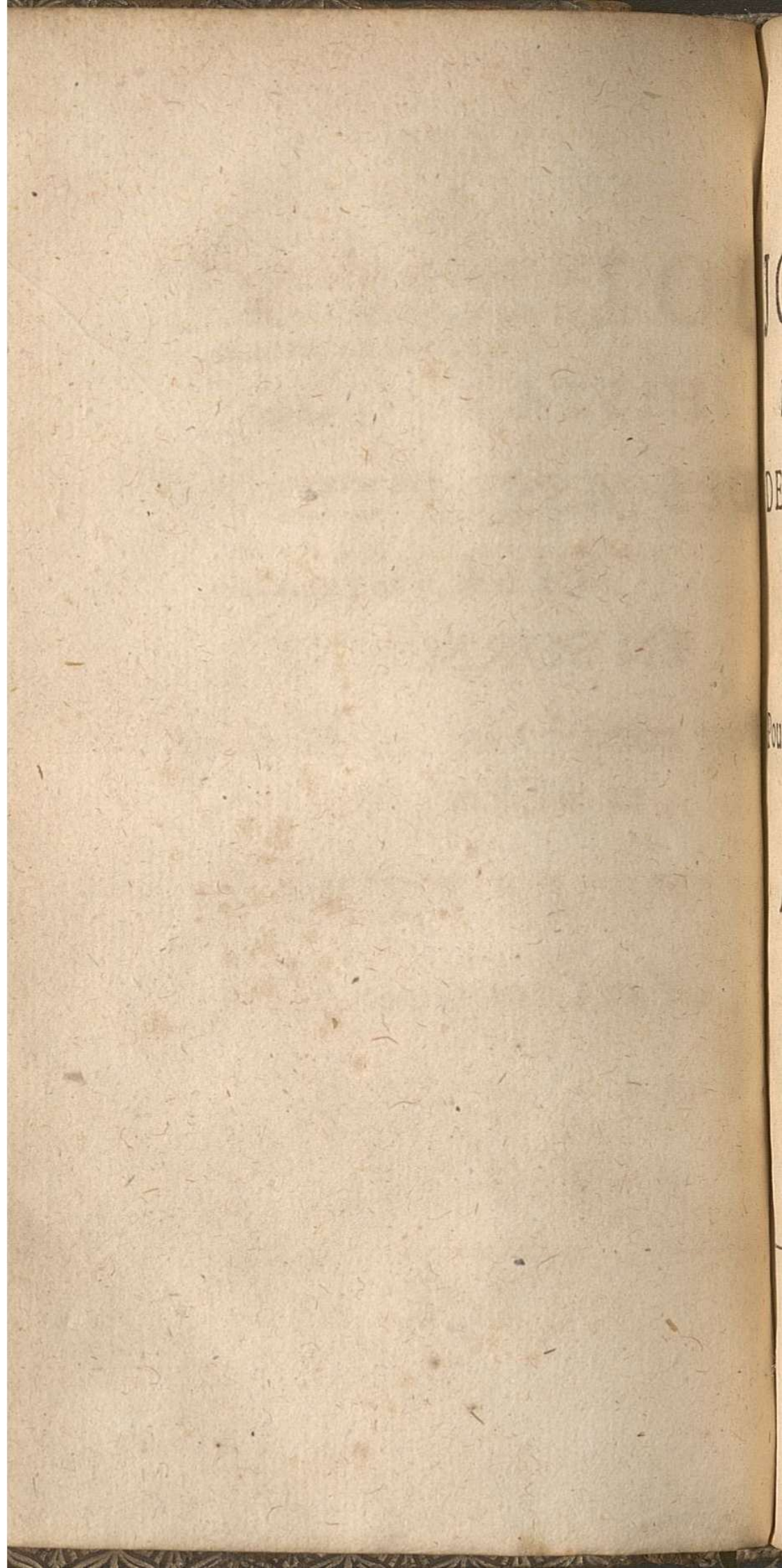


ERRATA

Troisième Lettre.

- Pag. 5. lig. 6. Assemblées, lisez Assemblées.
Pag. 8. lig. 18. particulier, lisez particuliers.
Pag. 13. lig. 15. me donne, lisez me donnent.
Pag. 24. lig. 1. ôtez un la.
Pag. 29. lig. 19. on l'avoit, lisez on avoit.
Pag. 38. lig. 23. sores, lisez serres.
Pag. 38. lig. 28. se tenant, lisez venant.
Pag. 39. lig. 16. Trigant, lisez Trigault.
Pag. 39. lig. 24. Lamotte, lisez de la Motthe.
Pag. 40. lig. 26. d'attenion, lisez d'attention.





S U I T E

DU JOURNAL HISTORIQUE
des Assemblées tenues en Sor-
bonne.

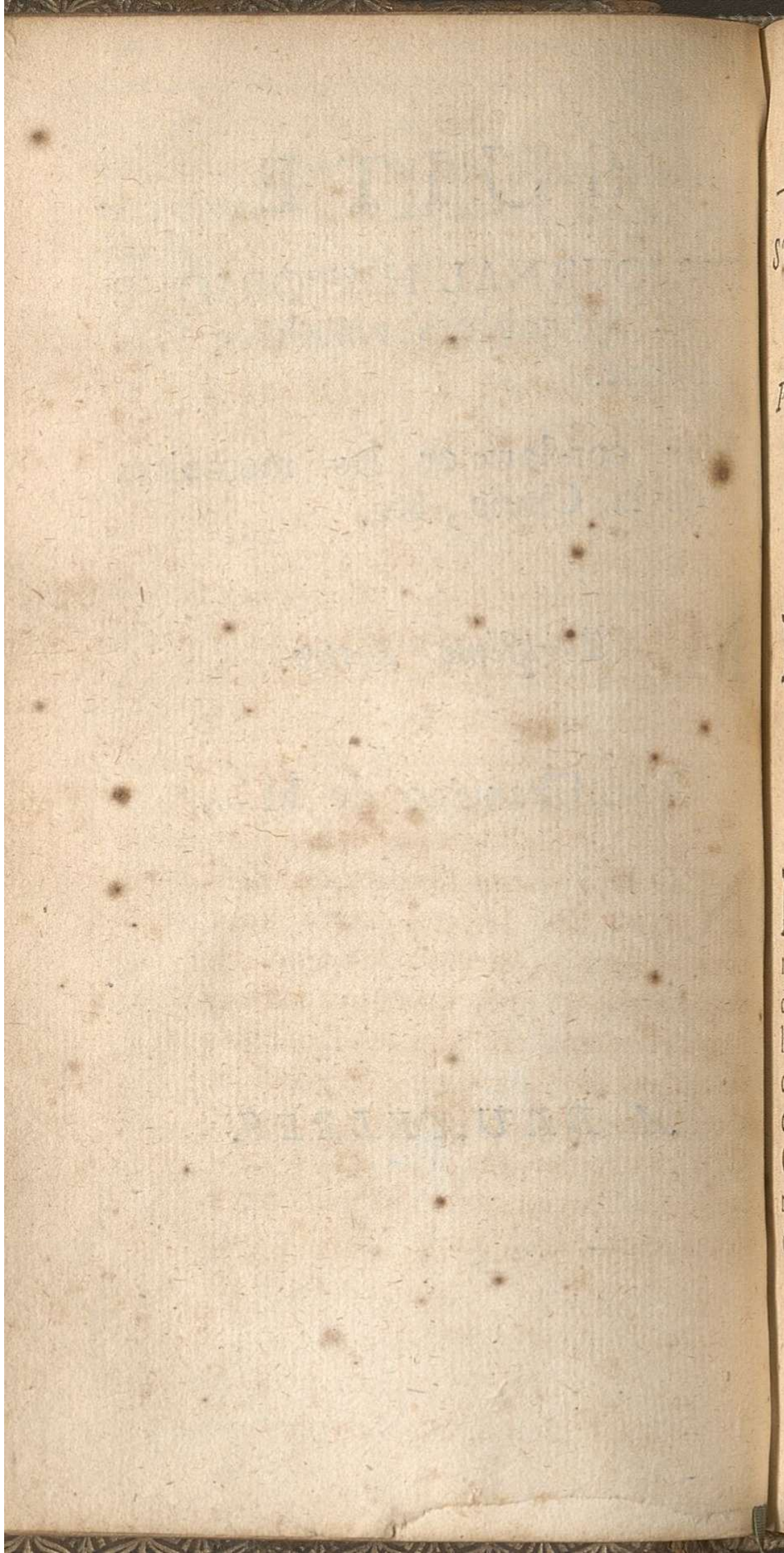
Pour condamner les memoires
de la Chine, &c.

Troisième Lettre

à un Chanoine de M....



A B R U X E L L E S.



*SUITE DU JOURNAL**Historique des assemblées tenues en Sorbonne.**Pour condamner les Memoires de la Chine &c.*

MONSIEUR,

N O U S avons souhaité que l'affaire des Jesuites durât pour nous réjouir un peu aux dépens des deux partis. Je croy que nous aurons lieu d'estre contents : car les Docteurs continuent à se partager , & voilà les choses en train de ne finir pas si-tôt. C'est un charme que de se mêler comme je fais parmi ces Messieurs hors des assemblées , pour voir ce que

A

chacun pense, & apprendre les différentes dépositions des differens membres de la Faculté.

Le lendemain du jour que j'ai fait partir ma dernière lettre en attendant que mes Docteurs eussent fait leurs mémoires, impatient de savoir ce qui s'étoit passé à l'Assemblée, j'allai voir le soir un de mes amis pour en apprendre des nouvelles: j'y trouvai l'homme que j'aurois le plus souhaité de trouver, si j'avois eu l'avantage de le connoître. C'est un vieux Docteur, mais le meilleur homme, & le plus simple qu'on puisse imaginer. Je ne l'eus pas plutôt ouï raisonner, que j'esperai beaucoup de lui, & il passa toutes mes esperances. Pour entrer donc en matière, je lui demandai ce que c'étoit que l'affaire des Jésuites qui faisoit tant de bruit dans le monde. C'est, me dit-il, une affaire de la dernière conséquence, & plusieurs de nos Messieurs m'ont assuré que ces gens-là vouloient renverser la Religion; je le croirois bien, car ils sont bien entreprenants; mais, Monsieur, repris-je, pourroit-on sca-

Je ne sçavois de vous de quoi il est question.
J'ai mis autrefois toutes ces choses-là
dans mes Theses, répondit'il, mais
vous jugez bien par mon âge, que
j'en ai eu le temps de les oublier. Vous
irez pourtant aux Assemblées, lui
dis-je, & vous y opinez. Oh oui,
répondit'il, car j'ai des amis qui sont
sçavants, & qui ont soin de me dire
j'y me quel parti je dois estre. Par exem-
ple dans l'affaire presente il y a déjà
l'avois députés, qui me sont venus trou-
ver, pour m'avertir que les Jesuites
ont tort, & qu'il falloit que je dise,
idem sentio cum deputatis, & je le
raiserai aussi. Il faut que cette affaire
soit bien importante pour la Faculté;
Par ces messieurs l'ont extrêmement
au cœur, ils ont compté chez moi tous
les Docteurs qu'ils avoient instruits
et dont ils croient estre sûrs. Il y en
a beaucoup. Ils disent que la chose
est pressée, à cause que le Pape attend
votre Jugement pour condamner les
Jesuites: car il faut sçavoir, Mon-
sieur que le Pape ne veut rien faire
sans nous; c'est quelque chose, vo-
lez vous, qu'un Docteur de Sorbon-

ne ; on nous appelle tous *sapientissimi Magistri nostri*. Cela est beau au moins ? Assûrement , lui dis-je , & je vois bien qu'on a raison de vous appeller de la sorte. Mais ajoutai-je , vostre sage Mr. Roulland n'a-t'il pas parlé aujourd'hui ? Qu'a-t'il dit ? Il n'estoit pas de bonne humeur & il a parlé fort bas ; me répondit le Docteur , Ainsi je n'ai pas compris ce qu'il disoit. Mais mon voisin , à qui je l'ai demandé , m'a dit que M. Roulland retractoit une herésie qu'il avoit avancée à la dernière seance. Je ne suis pas au reste trop surpris de cela. Car il me souvient d'avoir entendu dire à Mr. Boileau , que Mr. Roulland n'estoit pas Theologien. Un facheux vint nous interrompre là dessus , & j'en fus tres mortifié ; car j'estois charmé de la naïveté de mon Docteur , je tacherai de le rejoindre , & je vas toujours reprendre nostre journal.

Le Lundy 30. Aoust Monsieur le Syndic ouvrit la seance en représentant à l'Assemblée , qu'on n'avoit pas gardé dans les séances précédentes

toute la modestie & toute la moderation qui convenoit à des personnes de leur Caractere; que le bruit & les clameurs qu'on avoit entendus parmi eux jusqu'alors, étoient tout à fait indignes de la sagesse & de la gravité de la Compagnie; & qu'il falloit tacher d'opiner dans la suite plus tranquillement & sans s'interrompre les uns les autres. Mr. le Syndic dit en suite, que Mr. Rouland devoit lever le scandale qu'il avoit donné, en disant que la penitence des Ninivites avoit esté purement exterieure, & fausse dans le fond, puisque cette proposition estoit expressement contraire au sentiment des Peres, au Concile de Trente, & à l'Ecriture.

Mr. Rouland se leva là dessus, & dit que si on l'eût écouté tranquillement à la dernière seance, il se seroit expliqué; qu'il avoit toujours crû, & qu'il croyoit encore, que la penitence des Ninivites a esté vraie, sincere, solide; que quand il avoit nié qu'elle avoit esté telle, il n'avoit

pretendu parler que de quelques particuliers , & non pas de la nation en general ; qu'il avoit pû se faire que quelques particuliers n'eussent pas effectivement une douleur sincere , & que Dieu cependant , en consideration de la plus grande partie des Ninivites , eût pardonné à tout le peuple.

Ce Docteur respira un peu plus librement après cela , & entrant dans le détail des propositions , il appuya sur plusieurs raisons que ceux de son parti avoient déjà employées.

Il dit que la premiere proposition estoit injurieuse à la Religion Chrétienne , par ce que les Chinois n'ont pas receu de Dieu de secours particulier pour conserver si long temps son culte ; que quatre cens ans après le deluge toutes les Nations estoient tombées dans l'Idolatrie , comme il paroît par ces paroles du Deuteronomie : *vous ne suivrez pas les Dieux étrangers de toutes les Nations qui vous environnent* ; que jusqu'au Temple de Salomon l'on n'avoit point bâti de Temple au Seigneur , suivant ces paroles du 3^e. livre des Rois , *On n'a-*
voit

quelc
la
se fa
ffent
ncere
sider
es Ni
peup
eu p
trant
il ap
x de
es.
prop
igion
hinon
cours
long
ns au
ons
cor
Deu
les D
ons q
Tem
int
vant
s, C

voit point bâti de Temple au nom du
Seigneur jusques à ce jour.

Un de mes Docteurs a marqué
dans ses memoires que M. Roulland
entendoit mal ce passage , puisqu'au
1. livre des Rois il est dit, qu'Elcana
& Anne le pere & la mere de Samuel,
montoient tous les ans au Temple du Ch. 1.
Seigneur ; que le grand Prêtre Hely é-
tant assis sur son siege devant la porte Ch. 2.
du Temple du seigneur &c. que Sa-
muel dormoit dans le Temple du sei- Ch. 3.
gneur. Il est clair , dit mon Docteur
que voilà un Temple erigé au vrai
Dieu avant celui de Salomon , &
qu'ainsi le passage de M. Roulland
ne prouve rien.

Mr. Roulland passant à la seconde
proposition , dit qu'elle devoit au
moins estre censurée *in globo* , com-
me appuiant un Systeme heretique ,
faux , temeraire. Car la piété , ajou-
ta-t'il , ne convient qu'à la Religion
veritable selon S. Thomas ; or les
Chinois n'ont pas eu la veritable
Religion puisqu'ils n'ont point eu la
connoissance de J. Christ.

Un Docteur dit là dessus à ses voi-

fins , dont l'un me l'a rapporté , Mr
 Roulland n'est pas converti sur la
 penitence des Ninivites : car s'il la
 croioit sincere , il croiroit que ce peu-
 ple auroit esté dans la veritable Re-
 ligion : & si le peuple Ninivite a esté
 dans la veritable Religion , comment
 peut-t'on estre heretique , en suppo-
 sant que le peuple Chinois y a aussi
 esté ? On dira que les Chinois ont eu
 la pieté , la charité , la connoissance
 de J. C. & le reste comme les Ni-
 nivites l'ont eu. On le dira mesme
 si l'on veut sur la Foy d'une histoire
 peu sûre , & peut estre temerairement
 en ce sens , mais on le dira au moins
 sans impieté , sans scandale , sans here-
 sie , & mesme sans temerité , en don-
 nant à ce terme le sens qu'il doit avoir
 dans une censure.

M. Roulland dit ensuite , que la
 troisième proposition meritoit d'être
 condamnée , parce qu'on y compa-
 re les graces des Chinois à celles
 des Chrestiens , & il ne finit son dis-
 cours , qu'en chargeant la quatrié-
 me proposition de cette nouvelle
 qualification ; *conduisant au Deisme.*

Le P. Frassen Cordelier , qui opi-
na après M. Roulland , dit qu'il ne
trouvoit aucune erreur dans les pro-
positions dénoncées , mais que com-
me ces propositions pouvoient scan-
dualiser ceux qui n'estoient pas in-
struits des choses qui regardent la
Chine , il estoit d'avis qu'on les
y condannât *inglobo*. Plusieurs per-
sonnes ont trouvé cet avis un peu
extraordinaire , & on s'est imaginé
que le P. Frassen avoit voulu par là
faire allusion aux bévûes de quelques
illépûtez qui ont parlé , à ce qu'on
en racontoit , de la Chine en gens fort mal
instruits. Quoi qu'il en soit le Do-
cteur ajouta que si ce sentiment ne
plaisoit pas à la Faculté , il embras-
seroit celui de M. le Caron pour les
raisons qu'il alloit apporter.

Il dit donc que Dieu voulant sauver
tous les hommes , & Jesus-Christ
constant mort pour tous , on devoit
croire que les Chinois avoient eu
toutes grâces nécessaires pour connoître
Dieu & pour le servir ; que ces gra-
ndes ont esté données à toutes les
Nations , qu'il n'y a point de différen-

ce entré le Juif & le Grec ; & que
 c'est pour cela que Dieu exhorte en
 tant d'endroits de l'Ecriture tous les
 peuples de la terre à le louer & à
 benir son Nom ; que les Juifs à la
 verité ont esté preferez en beaucoup
 de choses aux autres Nations : mais
 que cela ne prouve pas que celles-ci
 n'ayent pas connu le vrai Dieu,
 qui veut prendre aussi le soin de les
 conduire , comme dit S. Clement
 d'Alexandrie , *Deus director gentium* ;
 qu'Abimelech , que Melchisedech , &
 plusieurs autres que M. le Caron
 avoit nommez , sont des preuves in-
 contestables , que le culte du vrai
 Dieu a esté repandu parmi les Na-
 tions ; que les Sichemites brulerent
 leurs Idoles , & se soumirent à la
 circoncision ; que les deux Jethro ,
 l'un beau-frere , & l'autre beau-pere
 de Moyse , ont connu & servi Dieu ;
 qu'Hiram Roy de Tyr benit le Dieu
 de Salomon ; que les Rois d'Asie
 successeurs d'Alexandre l'ont aussi
 connu ; que Bardesanes dans Eusebe
 parle de plusieurs milliers d'hommes
 qui ont connu & servi Dieu dans
 les Indes.

L. 7.
 Str.

les Indes. Le P. Frassen conclut de tout cela que la vraye Religion avoit pû être & se conserver à la Chine, comme on disoit, & qu'ainsi les propositions ne devoient pas être censurées.

Vous voulez bien, Monsieur, que j'interrompe un moment mon Journal, pour vous faire part d'un éclaircissement sur la matiere presente, lequel je croi devoir vous faire plaisir. Vous vous souvenez de ce que je vous ai mandé dans ma derniere Lettre, d'un des Docteurs qui me donne des Memoires, & de son Systeme. Voulant m'instruire plus amplement sur ce sujet, j'allai le voir il y a quelques jours, & je lui rappellai ce qu'il m'avoit dit, que la Faculté pouvoit justifier le Pere le Comte en prenant ses propositions dans leur vrai sens, & que même elle le devoit, mais qu'elle pouvoit aussi absolument le condamner en donnant à ses Propositions un mauvais sens, auquel on voyoit bien qu'il n'avoit pas pensé. Je ne comprends pas bien cela, ajoutai-je, car

il me semble que les Docteurs des deux partis prennent les Propositions dans le même sens. Cela paroist effectivement ainsi , me répondit-il , & je croi avoir découvert le mystere , le voici.

Que l'Arche de Noé s'estant arrestée après le deluge sur les montagnes de l'Armenie , ce Patriarche ou quelqu'un de ses enfans , ait pénétré de là jusqu'à la Chine , qui n'en est pas loin , & qu'il y ait porté la connoissance du vrai Dieu ; que les Chinois ayant la Religion de Noé , ayent rendu à Dieu un culte extérieur & intérieur ; qu'ils ayent eu un Temple , le Sacerdoce , le Sacrifice , la foi , l'humilité , la plus pure charité , la sainteté , les miracles ; que la Religion se soit conservée pure un certain tems dans toute la Nation Chinoise , qu'après cela elle n'ait plus subsisté qu'en quelques particuliers , lors que la Nation conservoit encore la connoissance & le culte naturel du vrai Dieu , comme les Mahometans le conservent depuis plus de mille ans , & les

Juifs depuis plus de seize cens ;
 qu'ainsi la connoissance & le culte
 du vrai Dieu surnaturels dans les
 siècles les plus proches de Noé,
 & naturels dans les siècles suivans,
 ayent duré deux mille ans à la Chi-
 ne : Voila tout ce qu'on peut attri-
 buer au P. le Comte. Or je vous
 réponds qu'il y a parmi nous peu
 de Docteurs assez prevenus, ou assez
 peu éclairez, pour croire qu'il y ait
 rien en cela contre la Foi, ni contre
 les bonnes mœurs. L'exemple des
 Ninivites est clair & décisif, & dès
 qu'on accorde les principes de nostre
 Religion avec ce que la foi nous
 enseigne de ce peuple, on les peut
 accorder avec ce que l'histoire nous
 enseigne des Chinois. Si cette hi-
 stoire est sûre ou non, c'est de quoi
 je ne voudrois pas répondre, avant
 que d'avoir examiné ce point un peu
 mieux que je n'ai fait.

Ainsi quand les Partisans de la
 Censure paroissent s'échauffer si fort
 à prouver que les seuls Juifs ont esté
 dans la vraye Religion, malgré des
 faits contraires attestez par l'Ecritu-

re , hors M. Roulland & ses amis, qui sont gens à se faire des principes nouveaux , & à ne suivre pas toujours les voyes communes , je suis persuadé que les autres disent ce qu'ils ne pensent pas , & qu'ils ne parlent comme ils font , que pour cacher leur marche , si j'ose m'exprimer ainsi. Les Docteurs qui sont pour les Jesuites , & qui sont gens assez ronds pour la pluspart , prennent cela serieusement , & se tuent pour prouver à leurs Adversaires ce qu'ils savent aussi bien qu'eux. Cela me fait rire quelquefois. Vous voyez donc bien , me dit mon Docteur, comment la Faculté peut justifier le Pere le Comte , & comment en effet, presque tous les Docteurs le justifient au fond de l'ame. Or voici comment on le peut condamner , & c'est tout le fin de la Censure. Ce Pere n'a pas dit que les Chinois eussent reçu & conservé la vraie Religion , & qu'ils en eussent pratiqué les vertus avec le secours de la grace ; on suppose donc qu'il a exclus ce secours , & c'est en ce sens qu'on

décidera que ses Propositions sont impies, scandaleuses, heretiques.

Il est bien vrai que le Pere le Comte n'a rien dit, qui donne lieu de juger, qu'il ait voulu exclure le secours de la grace dans les Chinois; mais on croit cependant avoir droit en quelque sorte de soupçonner pareille chose d'un Jesuite, à cause que ces Messieurs sont communément accusez d'être Pelagiens, ou Semipelagiens au moins. Tout cela est bon, dis je, mais enfin pourquoi fait on des Censures? N'est ce pas pour instruire les peuples & pour les preserver de l'erreur. Quand donc des Propositions sont bonnes dans leur sens naturel, & qu'on les condamne cependant, il semble qu'il faudroit au moins avertir du mauvais sens qu'on y attache, afin de ne pas donner lieu de prendre la verité pour le mensonge. On en a insinué quelque chose, reprit le Docteur, M. Roulland n'a-t'il pas dit que le Livre du Pere le Comte contenoit le pur Pelagianisme; M. Petitpié, qu'il falloit censurer la doctrine de ce Pere comme favori-